



Quand les **profs...** COURRIEL

2008-2009

ACCUEIL

**QUAND LES
PROFS**
édition courriel
édition imprimée

LE SYNDICAT

COMITÉS

DOSSIERS SYNDICAUX

PUBLICATIONS

**Profession
enseignante**
Opération CA - Réinvestir
dans l'enseignement
collégial



SPECS-CSN

475, rue du Cégep
Pavillon 2, local 54-180
Sherbrooke (Québec)
J1E 4K1

819 564-6350 #330
819 562-6030 - télécopieur

[Section interne](#)

Rédaction: Steve McKay et Catherine Ladouceur
Secrétariat: Luc Loignon

**Le mercredi
10 décembre 2008**
(version pour imprimer)

Sommaire

- [RAPPEL: « 5 à 7 » syndical](#)
- [La plage horaire](#)
- [Le transfert du fonds de résistance syndicale](#)
- [La nouvelle coop étudiante](#)
- [Le congrès de la FNEEQ](#)

« 5 à 7 » syndical

Votre syndicat vous invite :



L'activité se déroulera au salon étudiant, local 2-54-186 (voisin du bureau du Syndicat).

Merci de confirmer à l'avance votre passage.



La plage horaire

Le dossier de l'élargissement de la plage horaire a été présenté à la dernière assemblée générale. La proposition suivante, issue de l'assemblée, a été adoptée à l'unanimité :

« que l'assemblée se prononce contre l'élargissement de la plage horaire et la démarche patronale qui manque de respect envers ses employés. »

Les participants ont fait valoir les nombreuses raisons qui justifient cette fin de non-recevoir. Parmi les plus fréquemment citées, retenons :

1. la nécessité d'élargir la plage horaire n'a pas été démontrée de façon concluante par la direction du Cégep;
2. chez plusieurs nouveaux enseignants et enseignantes, l'élargissement de la plage horaire constitue un obstacle majeur à la conciliation famille-travail;

3. l'élargissement de la plage horaire n'est pas de nature à favoriser des conditions de réussite scolaire, alors que la direction en fait une priorité depuis plusieurs années;
4. l'élargissement de la plage horaire n'apparaît plus justifié compte tenu de l'amélioration prévisible des espaces et des locaux par l'achat d'un édifice;
5. l'élargissement de la plage horaire entraînera une détérioration significative de la qualité de vie chez les personnels et les étudiants-es au Cégep de Sherbrooke;
6. dans un contexte où la direction du Cégep de Sherbrooke dit vouloir prioriser le climat de travail, elle fait peu de cas de l'avis du personnel enseignant sur des conditions qui concernent directement leur prestation de travail en mettant en place un simulacre de consultation.

Maintenant que les membres du SPECS ont clairement indiqué leur position, il faut identifier la stratégie à adopter dans les suites du dossier. C'est ici que nous faisons appel à vous. Voulez-vous que l'exécutif adopte la politique de « la chaise vide », sachant que la direction ira de l'avant avec son projet malgré tout ? Voulez-vous que l'exécutif négocie des modalités d'implantation de la nouvelle plage horaire tout en soulignant notre désaccord fondamental avec le projet ? Si vous croyez que le SPECS doit s'engager dans des actions de mobilisation et d'opposition, que devraient-elles être ? Vous pouvez faire connaître votre avis sur la question par le biais du [formulaire en ligne](#), ou encore par l'envoi d'un [courriel](#).

Plus d'information :

- [Texte d'analyse](#) (lettre du Syndicat);
- [Processus d'implantation](#) (direction du Cégep);
- [Objets de consultation](#) (direction du Cégep).



Le transfert du fonds de résistance syndicale

L'exécutif est engagé depuis quelques années déjà dans une réflexion au sujet de la valeur éthique du portefeuille d'investissement. S'il est nécessaire de maximiser le retour des investissements du SPECS, cela ne peut pas se faire par des placements qui vont à l'encontre de notre engagement pour l'équité, la solidarité et le développement durable.

Cette réflexion nous a menés à considérer l'offre de services de la Caisse d'économie solidaire. Lors de l'assemblée générale du 3 décembre, madame Colette Harvey, madame Martine Brouillette et madame Guylaine Raby, toutes trois rattachées à la Caisse, sont venues présenter la philosophie d'investissement de cette organisation. Elles nous ont assurés qu'il est possible de faire des investissements éthiques tout en respectant nos cibles de rendement.

Par un vote unanime, il a donc été décidé de procéder au transfert du fonds de résistance syndicale du SPECS-CSN vers la [Caisse d'économie solidaire](#) aux moments opportuns.



La nouvelle coop étudiante

Un projet de nouvelle coopérative s'organise au Cégep ! L'association étudiante, en collaboration avec des enseignants et des membres de la direction, examine la possibilité de transformer la cafétéria du pavillon 2 (la « café jaune ») en café-bistro coopératif. Le nouvel organisme qui chapeautera à la fois le café l'Équitable et la coopérative informatique cherche à mettre sur pied une organisation impliquant tous les membres de la communauté du Cégep de Sherbrooke.

Deux porte-parole de l'AÉCS, Marie-Danielle Larocque, responsable aux affaires pédagogiques, et Myriam Pelletier-Gilbert, permanente, sont venues présenter le projet et répondre aux questions de l'assemblée. Par un vote unanime, le SPECS a appuyé la démarche de l'AÉCS.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement du dossier.



Le conseil fédéral de la FNEEQ

Le 27 et 28 novembre 2008 s'est tenu à Montréal le conseil fédéral, regroupant les syndicats des enseignants de cégep, du secteur privé et des chargés de cours d'universités. Parmi les dossiers abordés, trois retiennent l'attention.

Rassemblement de l'éducation

Depuis plusieurs mois, un regroupement des acteurs en éducation travaille à l'organisation d'un rassemblement dont l'objectif principal est de souligner l'importance et de revaloriser l'éducation dans notre société. La première étape a été de produire [un manifeste](#), intitulé *Faire de l'éducation publique la priorité nationale du Québec*, qui défend une vision moderne de l'enseignement et qui identifie les enjeux auxquels nous devons faire face afin d'améliorer l'éducation au Québec. L'étape ultime consistait en un grand rassemblement qui devait avoir lieu en janvier 2009 pour faire suite au manifeste. Malheureusement, cette initiative ne verra pas le jour.

Fait à noter, la FNEEQ a joué un rôle de leadership et de médiation tout au long du projet. L'engagement de la FNEEQ envers le « Rassemblement de l'éducation » se poursuit dans l'espoir d'organiser une activité de remplacement dans un avenir rapproché.

Changement de la politique de gouvernance des cégeps

Juste avant le déclenchement des élections provinciales, la ministre de l'Éducation a déposé un projet de loi visant à modifier la gouvernance des universités et des cégeps. S'il est adopté, le projet va transformer significativement la composition des conseils d'administration. Le nombre de membres provenant de l'externe augmentera, alors que le poids des membres interne diminuera. La raison invoquée pour justifier ces changements est d'éviter les conflits d'intérêts qui sont

responsables de mauvaise gouvernance et même de malversations.

Pour la FNEEQ, la modification des règles de gouvernance est fort préoccupante. D'abord, elle diminue le pouvoir des enseignants dans la gestion des Cégeps, alors qu'ils sont souvent les mieux placés pour observer les lacunes et identifier les solutions. Ensuite, l'ajout de membres externes ne garantit en rien que les conseils d'administration seront plus vigilants et à l'abri des conflits d'intérêts. L'histoire récente nous pousse à croire le contraire...

Avec les élections, le projet de loi est mort au feuilleton. Sera-t-il présenté à nouveau après celles-ci? La FNEEQ demeure aux aguets.

La politique environnementale de la FNEEQ

Afin de minimiser l'impact négatif de ses activités sur l'environnement, la FNEEQ a élaboré une politique environnementale identifiant des avenues d'actions. Que ce soit par la promotion du co-voiturage ou la réduction de l'utilisation du papier, la FNEEQ est consciente qu'il est possible d'améliorer son bilan environnemental. D'ici la fin de l'hiver 2009, un plan d'action avec des mesures concrètes basé sur la politique sera mis en place.



[Haut de la page](#)